



HAL
open science

La nécropole du Bronze final du Moulin à Vent à Bardouville (Seine-Maritime)

Vincent Dartois, Julie Hernot, Claire Beurion

► **To cite this version:**

Vincent Dartois, Julie Hernot, Claire Beurion. La nécropole du Bronze final du Moulin à Vent à Bardouville (Seine-Maritime). Bulletin de l'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze, 2016, pp.15-23. hal-03828755

HAL Id: hal-03828755

<https://hal.science/hal-03828755>

Submitted on 1 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La nécropole du Bronze final du Moulin à Vent à Bardouville (Seine-Maritime)

VINCENT DARTOIS, JULIE HERNOT ET CLAIRE BEURION

La période de l'âge du Bronze est, de façon générale, peu représentée dans la région comparativement aux autres périodes et les sites funéraires le sont encore moins. Les enclos circulaires, qui constituent souvent l'élément révélateur des nécropoles de cette période, ont pourtant bénéficié d'une attention importante grâce à la

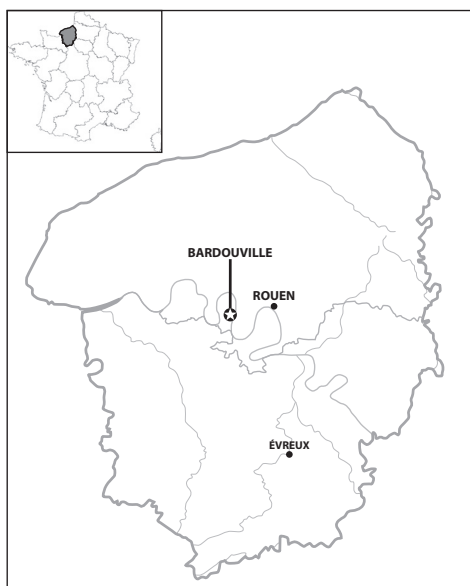
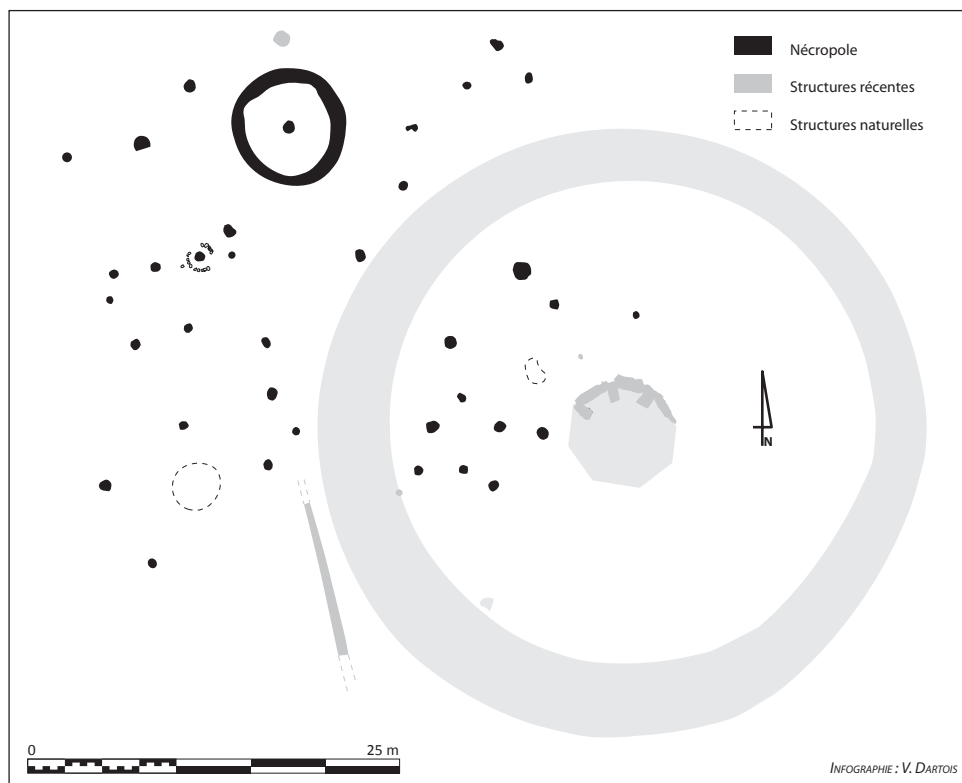


Fig. 1 - Localisation de l'intervention en Haute-Normandie.

prospection aérienne. En témoignent les études récentes de plusieurs ensembles de ce type comme à Acquigny (Kliesch 2011) et Nonancourt (Kliesch 2009) dans l'Eure ou à Grand-Couronne (Kliesch 2012) en Seine-Maritime. À Bardouville, la vision du site à l'issue du diagnostic mené par C. Beurion (Beurion 2013) laissait entrevoir son potentiel funéraire, mais si cette nécropole s'est avérée moins étendue que ce que l'on pouvait envisager, elle n'en reste pas moins d'un grand intérêt pour la compréhension et l'illustration des pratiques funéraires locales de la fin de l'âge du Bronze. À une dizaine de kilomètres en aval de Rouen (fig. 1), la nécropole de Bardouville complète donc un maillage qui se resserre doucement dans un secteur encore pauvre en découvertes. Cette situation s'explique notamment par un suivi archéologique lié à l'exploitation des ressources alluviales qui s'est opéré assez tardivement dans la boucle de la Seine d'Anneville-Ambourville. L'intervention répond à la mise en exploitation de l'une de ces carrières aux lieux dits « Le Moulin à Vent » et « Sous le Moulin à Vent ».

Fig. 2 - Bardouville, Le Moulin à Vent (Seine-Maritime). Plan de la nécropole (D.A.O. : V. Dartois).



1 - Présentation

Le site se développe sur une éminence linéaire qui prolonge le plateau du Neubourg et se perd au nord dans la plaine alluviale. Le terrain inclut un versant ouest en pente très douce jusqu'au fleuve et un replat qui marque une rupture nette à l'est en prolongement de la falaise crayeuse. Les alluvions anciennes de cette terrasse de la Seine sont composées principalement de matériaux grossiers hétérogènes (silex) mêlés à un sable oxydé et/ou à une argile sableuse. Elles reposent sur un socle Santonien - Campanien caractérisé par une craie blanche dont le toit affleure par endroit.

La zone a fait l'objet d'une ouverture progressive en fonction des vestiges et selon une surface de 15 000 m² dans un espace de 25 000 m² à l'ouest de l'emprise générale définie dans le cahier des charges. Le positionnement connu de l'enclos circulaire a permis de procéder à un décapage de la zone en rayonnant à partir de ce point. L'ouverture de ce secteur a révélé la présence d'une trentaine de structures identifiées comme des fosses à crémation implantées majoritairement du côté sud du cercle fossoyé (fig. 2).

2 - État de conservation et stratigraphie générale

La difficulté de lecture de certaines structures dans l'horizon sablo-graveleux n'a pas facilité cette première phase exploratoire. Si les « empièvements » dans le fossé de l'enclos affleuraient à une trentaine de centimètres sous le sol actuel, les contours des fosses à crémation n'étaient lisibles qu'entre 0,40 et 0,50 m de profondeur et ils ne présentaient pour la plupart aucun élément particulier les matérialisant, si ce n'est la présence d'un sédiment plus ou moins charbonneux. Une partie de ces structures a été tronquée par les labours tandis qu'une autre, au sud-est principalement, a subi les perturbations liées à l'installation du moulin à vent à la fin du Moyen Âge. Ainsi, le remaniement des niveaux superficiels riches en mobilier à proximité du moulin a considérablement complexifié le décapage de la zone et à cela s'ajoute la propension de la matrice sableuse à réagir aux bioturbations. Néanmoins, la proximité de ce moulin a limité, en même temps, l'impact de la destruction des vestiges protohistoriques et

leur nivellement par les pratiques agricoles car les restes des fondations du moulin ont contraint les exploitants à contourner les obstacles. La conservation des vestiges de la nécropole est donc dans l'ensemble assez bonne pour être soulignée dans un tel contexte.

3 - L'enclos circulaire

Il apparaît sous la forme d'une couronne continue, légèrement allongée vers le nord-ouest d'environ 8,50 m de diamètre au plus large et de 7,60 m au minimum ; elle est matérialisée par la présence d'amas de blocs de silex (fig. 3). Le fossé qui contient les empièvements mesure en moyenne 1 m de largeur et sa profondeur oscille entre 0,15 et 0,40 m à l'issue d'un décapage de 0,30 m environ dans cette zone ; initialement, il ne devait pas excéder 0,70 m de profondeur et 1,30 m de large. Son profil varie selon les endroits avec un fond plat à incurvé et des parois plus ou moins évasées. Ce cercle définit un espace interne d'environ 18 m², au centre duquel, une fosse pseudo-circulaire d'environ 0,60 m de diamètre pour 0,45 m de profondeur contenait les restes osseux d'une crémation dispersés par poches ainsi que les fragments d'un seul vase dans la partie supérieure du comblement. Ce vase, probablement placé à l'envers, recouvrait sans doute les restes osseux selon une pratique largement répandue de part et d'autre de la Manche (Lehoërff 2012). Cette sépulture a été intégralement fouillée lors du diagnostic.

Selon la méthode généralement employée pour ce type de vestige, le fossé a été fouillé manuellement à intervalles réguliers (tronçons 1, 3, 5, 7, 9 et 11) selon un découpage radial, puis vidé intégralement. Le remplissage semble s'être mis en place en deux temps. D'abord, on observe un sédiment sableux brun foncé assez riche en cailloux de silex avec la présence de quelques éléments plus volumineux ; ensuite, un remplissage beaucoup plus hétérogène vient sceller le premier. Il est principalement composé de blocs de silex dont les dimensions varient de quelques centimètres à plusieurs dizaines, inclus dans une matrice sableuse. Dans la mesure du possible, l'intégralité des blocs de silex a été rassemblée en un tas afin d'en estimer le volume et la masse. Les calculs effectués contribuent à éclairer l'image du monument et sa mise en œuvre. Ainsi, en

considérant que le quart «disparu» lors du sondage de diagnostic était équivalent aux autres, le fossé d'enclos devait receler environ 1,7 m³ de blocs de silex représentant près de 4,5 tonnes. Ce volume de silex, en position secondaire provient vraisemblablement de l'espace interne du monument et constituait l'armature d'un petit tertre dont il difficile d'estimer la hauteur.

Plusieurs blocs de calcaire ont également été mis au jour dans la zone centrale ainsi que dans le remplissage du fossé. Leur quantité et leurs dimensions sont variables selon les zones. Les tronçons 1 à 5 ont livré la plus grande quantité de calcaire. En revanche, les tronçons 6, 9, 11 et 12 ont livré les plus gros blocs de calcaire. Le tronçon 9 en présente notamment deux sur la partie haute du bord interne du fossé. L'hypothèse d'une couronne de pierre autour d'un tertre central a été évoquée pour d'autres sites similaires comme à Grand-Couronne (Kliesch 2012), mais valider cette hypothèse sur la base de ces deux seuls éléments serait une gageure surtout lorsque l'on observe la répartition des blocs de calcaire et leur faible nombre

dans l'ensemble. L'hypothèse d'une couronne de pierres associant silex et calcaire paraît plus acceptable.

S'agissant du fossé, les blocs se trouvent tantôt dans sa moitié interne tantôt dans sa moitié externe. Le nivellement progressif du terrain a sans doute achevé d'éparpiller les blocs. Seule leur présence dans la partie interne semble constituer un indice de l'existence originelle d'un tertre au centre de l'enclos. Si le terrain livre une grande quantité de silex et régulièrement des blocs, ceux-ci ne sont pas présents avec une densité telle que celle qui se retrouve dans l'espace du monument, encore moins dans le fossé. Ils ont sans doute été collectés dans les environs et il ne s'agit donc pas ici du simple creusement d'un fossé dont les matériaux extraits auraient été rassemblés au centre afin de recouvrir et de signaler l'emplacement de la sépulture. Un travail de recherche, de sélection et de transport a précédé la réalisation du petit monument. Les blocs calcaires également retrouvés confirment ce travail préparatoire de l'édification, mais ils n'apportent guère plus d'informations ni sur la fonctionnalité ni sur l'esthétique de la potentielle couronne

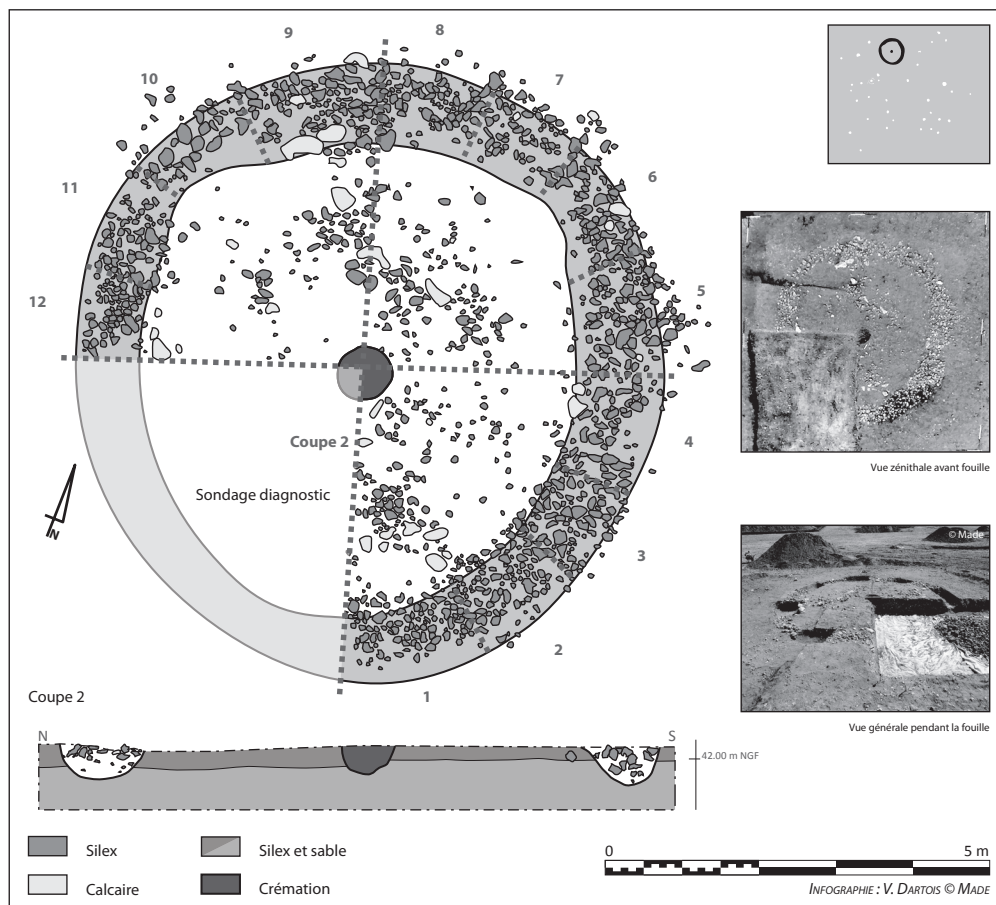


Fig. 3 - Plan et coupe de l'enclos funéraire (Clichés : L. Tocqueville, V. Dartois / D.A.O. : V. Dartois).

autour du monticule. Néanmoins, le choix d'inclure un matériau différent rarement présent à proximité immédiate témoigne soit d'un aspect technique qui nous échappe soit d'une esthétique qui confirme la visibilité du monument dans l'environnement, qui plus est, implanté sur une légère éminence. Le choix de l'installation de tertres funéraires sur des points hauts est par exemple observable dans le cas de la nécropole de La Croix de la Mission à Marolles-sur-Seine en Seine-et-Marne (Peake, Delattre 1999). La topographie participe alors à la monumentalité du tumulus.

3 - Organisation spatiale de la nécropole

Les 33 fosses à crémation mises au jour se répartissent à proximité de l'enclos au sein d'une aire d'environ 1200 m². Leur distribution s'effectue quasiment exclusivement du côté sud du monument et elle semble s'inscrire dans un rectangle (fig. 2). Aucun recoupement n'a été remarqué ni entre les fosses ni avec le cercle funéraire. Partant de cette observation, il est permis d'imaginer une signalisation des fosses qui aurait empêché leur troncature ou leur destruction par le creusement d'une nouvelle. L'hypothèse d'un monticule matérialisant l'emplacement de la sépulture paraît la plus probable. L'une d'entre elles a livré une corolle de petits blocs de craie (St. 96) disposés sur le bord du creusement de la fosse. Ce traitement particulier montre bien le souci de visibilité de la structure à moyen terme en plus de sa mise en exergue par rapport aux autres sépultures. Un travail supplémentaire de ramassage et de disposition des blocs a été entrepris afin de démarquer cette structure des autres. La question se pose d'y voir un défunt dont l'importance au sein de la communauté lui octroie le privilège de reposer à proximité du monument et selon un mode plus élaboré. Par ailleurs, la définition d'espaces de circulation reste biaisée par la présence de la bande de roulement du moulin qui a potentiellement provoqué la destruction de fosses à crémation. Il est ainsi difficile de mettre en évidence des zones de passage préférentielles. La prise en compte des données chronologiques complexifie également la lecture spatiale de cette petite nécropole car il ne faut pas se contenter de sa morphologie in fine. En effet, il faut tenter de percevoir son installation progressive et de déterminer si elle répond à un simple

opportuniste dans l'implantation des sépultures ou à un schéma établi, dès le départ, en réponse peut-être à une habitude funéraire ancrée localement et transmise au fil des générations.

4 - Les fosses à crémation

Il s'agit de petites fosses pseudo-circulaires d'environ 0,20 m de profondeur et 0,70 m de diamètre qui présentent un comblement charbonneux, point commun de l'ensemble de ces structures (fig. 4). Si ces fosses montrent toutes le même aspect, elles n'ont pas, pour autant, systématiquement livré des os brûlés.

Ainsi, seulement 16 d'entre elles renferment des restes osseux. Le fait que certaines fosses à crémation avérées n'aient livré parfois qu'une quantité d'os brûlés inférieure à 5 g, la similitude des complements et la proximité de l'ensemble des structures constituent autant d'arguments favorables à l'intégration des fosses sans restes osseux dans le corpus de fosses à crémation. Il peut simplement s'agir de fosses dans lesquelles ont été placés des prélèvements symboliques des restes de bûcher, fortuitement dépourvus d'os, ou plus largement de structures associées aux pratiques funéraires.

Le mobilier issu des fosses se limite à 2 petits tessons inexploitable, une perle en silex (St. 224) ainsi qu'une dizaine d'éclats et les restes d'un vase biconique en pâte fine dans la fosse au centre du monument. Les modalités de remplissage sont variables d'une structure à l'autre, mais avec la même matrice sableuse plus ou moins chargée en silex. La nuance entre les complements est déterminée selon la densité en silex et des sédiments cendreuse ou charbonneux. Certaines fosses présentent de multiples poches charbonneuses alors que d'autres n'en livrent qu'une grande accompagnée de plusieurs plus petites.

La fouille en quart et par passe a permis, outre la collecte raisonnée des restes osseux, la détermination de structuration interne du comblement de certaines structures. Ainsi, la densité importante d'ossements dans les structures 48 et 87, par exemple, au niveau intermédiaire de la stratigraphie suggère la présence d'un aménagement préalable en matière périssable du fond de la fosse avant la mise en place du dépôt funéraire.

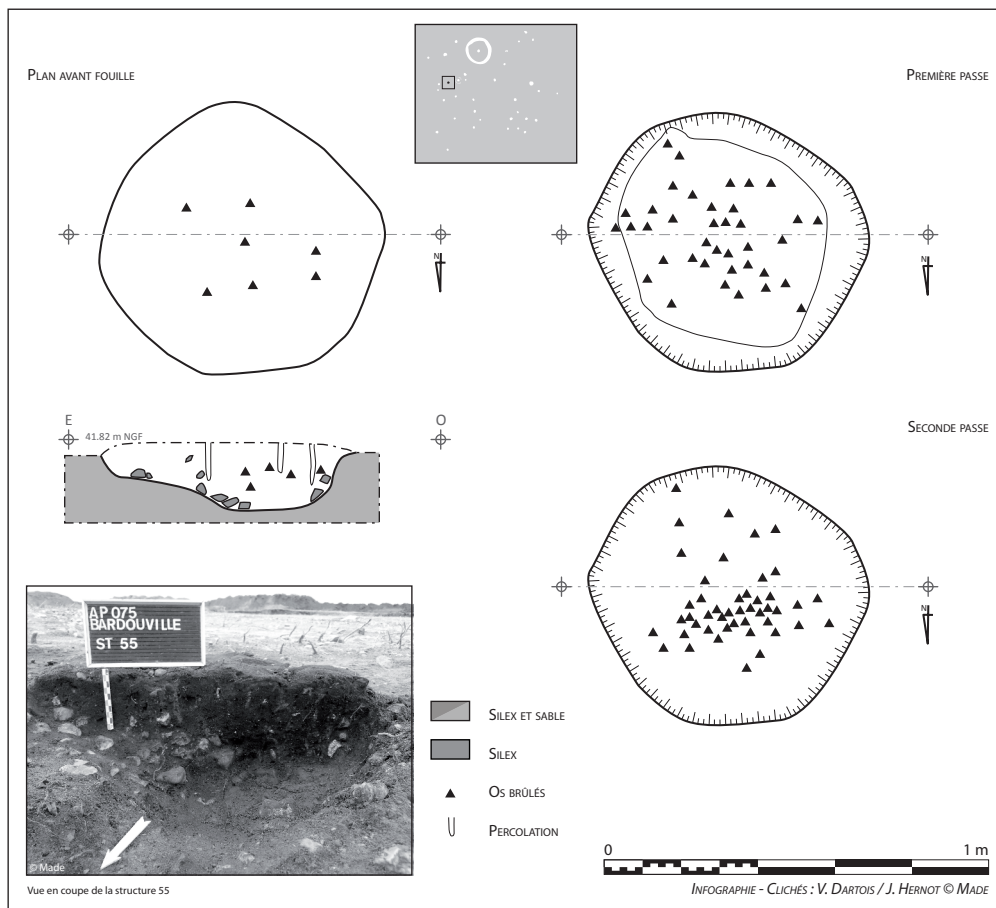


Fig. 4 - Exemple de fosse à crémation, la structure 55 (Cliché : J. Hernot / D.A.O. : V. Dartois)

5 - Les restes osseux

La quantité d'ossements varie considérablement d'une structure à l'autre, passant de 0,01 à 296,2 g. Pour les fosses contenant moins de 5 g de restes (9 structures), la moyenne est de 1,3 g et pour celles en contenant plus de 5 g (7 structures) elle se situe vers 121,3 g.

Les restes osseux ayant subi des déformations et des torsions dues aux fortes températures d'ustion ainsi qu'une fragmentation générale très élevée (stade 3, Blaizot 2005, Lenorzer 2006, Mahieu 1988, McKinley 2000), l'identification ostéologique pose problème. Aucun ossement ne mesure plus de 5 cm. Les portions identifiables sont rarement de plus de 2 cm et la majorité des os contenus dans chacune des structures est réduit à l'état d'esquilles de moins de 1 cm.

Aucun os de faune n'a été identifié dans ces 16 dépôts osseux, cependant au vu du fort taux de fragmentation et de la quantité importante d'esquilles non identifiées, il n'est pas impossible que quelques fragments d'os animaux soient présents.

De plus, pour les 9 structures contenant

moins de 5 g d'ossements, aucune identification ostéologique précise n'a pu être faite, seule la texture de l'os, l'épaisseur de la corticale des fragments d'os long ou de calvaria évoquent de l'os humain sans pouvoir formellement l'affirmer pour cinq de ces dépôts.

S'agissant des 7 sépultures contenant plus de 5 g de restes, aucun des éléments osseux ne s'est avéré discriminant pour déterminer le sexe des individus. Du fait des faibles quantités d'ossements, l'absence d'élément permettant de constater un stade de maturité osseuse ou dentaire n'a pas permis d'estimer l'âge de l'individu. Cependant, deux structures présentent des éléments réellement fiables permettant de constater un stade de maturité osseuse ou dentaire. Le dépôt osseux de la structure centrale (St. 14*) présente une trochlée humérale, a priori synostosée, qui indique un âge probablement supérieur à 16 ans. La structure 55 contenait une racine dentaire triradiculée permanente et une racine dentaire monoradiculée permanente dont les apex sont bien fermés. La première semble correspondre à une deuxième molaire et la racine monoradiculée à une



première ou deuxième prémolaire, ce qui indique un âge supérieur à 12 ans. En combinant ces informations avec l'épaisseur de la corticale, des os longs et du crâne, il semblerait qu'il s'agisse de sépultures secondaires à crémation d'individus adultes ou de taille adulte (St. 14 et 55). En ce qui concerne les 5 autres structures (St. 48, 87, 96, 107 et 212), l'aspect général des os, l'épaisseur de la corticale des fragments d'os longs identifiés (crête tibiale, fût diaphysaire de fémur, radius, ulna) et des fragments de calvaria sont les seuls indices permettant d'attribuer ces sépultures secondaires à des sujets adultes ou de tailles adultes.

Les dépôts osseux recueillis dans chacune de ces structures résultent d'une crémation aboutie (dernier stade, la calcination - $\geq 650^\circ$). L'homogénéité générale dans la coloration des ossements suggère que les os ont été manipulés de manière à ce que chacun atteigne le dernier stade de combustion. Les membres de l'individu ont pu être rabattus au fur et à mesure vers le centre du bûcher, probablement alimenté tout au long de la crémation pour garder des hautes températures. La fragmentation très élevée (stade 3) des restes traduit des remaniements sur des os encore chauds et de plus, le ramassage des ossements dans ces conditions thermiques a pu accentuer cette fragmentation. Cette collecte concerne généralement l'ensemble des éléments de bûcher, des os aux charbons, sans choix évident d'un élément par rapport à un autre. Dans tous les cas, la masse osseuse est toujours largement inférieure à la valeur minimale attendue pour le squelette d'un individu adulte calciné qui est de 1001,5 g. Le sujet semble ici simplement représenté, ce qui permet d'oser évoquer la dimension symbolique du geste de collecte et de dépôt. Toutefois, dans les 4 structures (St. 14*, St. 55, St. 87, St. 212) qui ont livré les volumes osseux les plus importants, chaque grande région anatomique est représentée de façon équitable. Le prélèvement a pu être réalisé de manière à ce que chaque partie du corps du défunt soit représentée de manière « minimale ».

6 - Chronologie

Afin de préciser le cadre chronologique de la nécropole calé dans un premier temps à partir de son organisation, plusieurs datations sur des charbons ont été entreprises. Les prélèvements systématiques

effectués dans le comblement des fosses à crémation ont permis d'opérer un choix dans les échantillons. Dans la mesure du possible, les dix datations couvrent spatialement l'ensemble de la nécropole, la présence de restes osseux ne primant pas sur ce choix retenu dans le but d'observer une éventuelle signification chronologique dans la différence de geste funéraire. Parallèlement, ces datations pouvaient mettre en lumière le développement spatial du cimetière. Sur les 10 datations effectuées, 3 ont livré des dates très hétéroclites qui traduisent les pollutions d'éléments plus récents liés à la bande de roulement du moulin et d'éléments résiduels, bien plus anciens.

Les autres datations situent bien l'utilisation de la nécropole durant le Bronze final. Ainsi, les échantillons de charbon provenant des fosses 55 et 96 livrent des datations comprises entre 1215 et 1052 av. J.-C. (tp 2 σ : 95,4 %). L'échantillon de la fosse 105 fournit pour sa part une datation comprise entre 1130 et 1052 av. J.-C. (tp 2 σ : 89,3 %). Deux autres intervalles dont les densités de probabilité sont considérablement moindres (environ 3 %) semblent resserrer la fourchette plus en amont entre 1191 et 1176 av. J.-C. ou entre 1160 et 1144 av. J.-C.. L'échantillon de la fosse 108 livre une datation comprise entre 1144 et 922 av. J.-C. (tp 2 σ : 95,4 %) ; celui de la fosse 208 en donne une calée entre 940 et 836 av. J.-C. (tp 2 σ : 89,6 %). Un autre résultat nettement plus fin, mais moins fiable (tp 2 σ : 5,8 %) indique un intervalle compris entre 974 et 956 av. J.-C. Enfin les échantillons issus des fosses 212 et 220 proposent des datations entre 921 et 820 av. J.-C. (tp 2 σ : 95,4 %). Si ces intervalles fournissent un cadre chronologique pour certaines crémations, il est nécessaire de rappeler qu'il s'agit de l'estimation de la date d'abattage des bois et qu'un « effet vieux bois » est susceptible d'intervenir. Ainsi, la réflexion en terminus post quem amène potentiellement à avancer les dates des crémations elles-mêmes dans une certaine mesure. Les données nous manquant sur la gestion sylvicole à cette époque, il est plus raisonnable, en l'état, de considérer ces intervalles comme des bornes relativement proches de la réalité.

Trois moments semblent donc se dessiner dans les résultats obtenus (fig. 5). Les dates des structures 55, 96 et 105 s'inscrivent

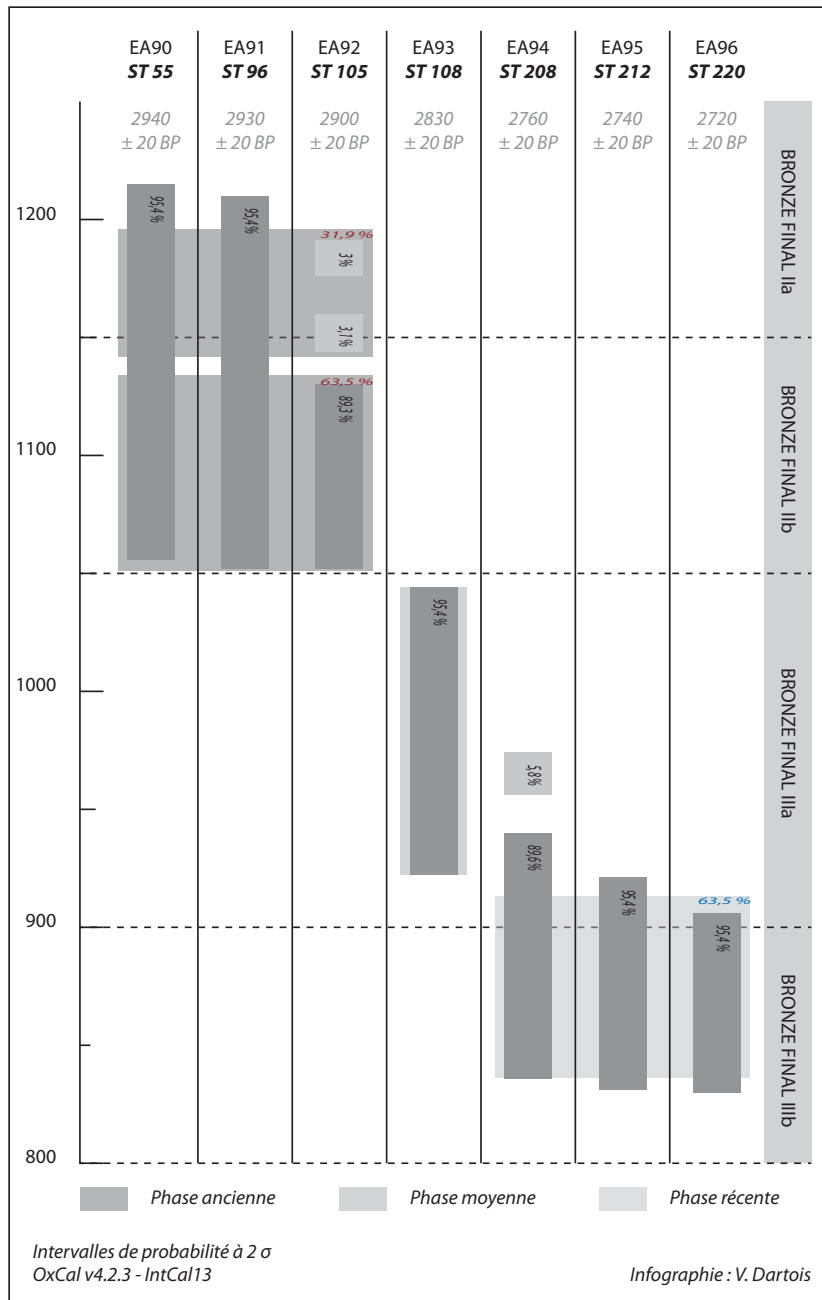


Fig. 5 - Datations effectuées sur les fosses 55, 96, 105, 108, 208, 212 et 220 et tentative de phasage (D.A.O. : V. Dartois).

dans le cadre du Bronze final IIa et IIb, tandis que la date de la fosse 108 s'inscrit pleinement dans le Bronze final IIIa et que les trois dernières dates (St. 208, 212 et 220) tendent à s'ancrer davantage dans le Bronze final IIIb, en fonction des dates retenues en général pour ces différentes étapes du Bronze final (Bourgeois et Talon 2012, fig. 13)

La phase ancienne présente deux intervalles, l'un compris entre 1196 et 1142 av. J.-C. (tp : 31,9 %) et l'autre compris entre 1134 et 1051 av. J.-C. (tp : 63,5 %) ; la moyenne correspond au seul intervalle trouvé pour la structure 108 et compris entre 1144 et 922

av. J.-C. (tp : 95,4 %) ; enfin, une phase récente correspond à la plage comprise entre 913 et 836 av. J.-C. (tp : 63,5 %).

Cette distinction des 3 phases doit être nuancée par la probable utilisation continue de la nécropole et il aurait été préférable de s'appuyer sur les résultats liés à une datation systématique de toutes les structures. Néanmoins, les échantillons choisis semblent représentatifs et ils suffisent à montrer que la distribution spatiale des crémations ne répond pas à un schéma d'accrétion particulier. L'implantation des fosses de dépôt relève peut-être d'une forme d'opportunisme



uniquement contraint par la matérialisation des fosses déjà existantes. L'hypothèse d'une signification chronologique dans la présence ou non de restes osseux dans la fosse est malheureusement biaisée car 2 des 3 échantillons issus de ces fosses sans restes osseux ont livré des dates qui ne concernent absolument pas la fin de l'âge du Bronze. Il s'avère notamment qu'une des structures à proximité de l'enclos correspond aux restes d'un petit foyer daté de l'Antiquité tardive. Il est donc au final difficile de dire si le fait de ne pas retrouver de restes osseux dans certaines fosses correspond à un temps donné ou si cela marque plutôt un geste particulier en lien avec le statut, le sexe ou l'âge du défunt au Bronze final.

Les intervalles de datation obtenus couvrent au minimum une période allant de 1052 à 906 av. J.-C. soit environ 150 ans et au maximum une durée comprise entre 1215 et 820 av. J.-C. soit près de 4 siècles. Le faible nombre de sépultures reflète sans doute la population de la petite communauté concernée par cette nécropole. Si l'on établit une moyenne d'utilisation de celle-ci autour de 270 ans, alors une crémation a lieu environ tous les 8 ans. Enfin, s'agissant du monument, aucune datation ne permet de le caler par rapport aux autres structures, mais il paraît très probable qu'il fonde cette nécropole et qu'il en constitue le cœur.

En conclusion

La nécropole du Moulin à Vent constitue un petit ensemble relativement cohérent qui s'inscrit dans un contexte chronologique du Bronze final encore trop peu représenté dans les environs, mais il renvoie à quelques notions de monumentalité présentes sur des sites locaux (Kliesch 2009, 2011, 2012) et plus lointains comme jusqu'en Seine-et-Marne (Peake, Delattre 1999). Parallèlement, cette fouille éclaire pour la région une partie des pratiques funéraires d'une petite population dont on ne connaît pas encore les occupations domestiques contemporaines.

Bibliographie

Beurion C. 2013. - Bardouville (Seine-Maritime), lieu-dit « Le Moulin à Vent » (sablière Capoulade), Rapport de diagnostic, Inrap Grand-Ouest, Service régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, Rouen.

Blaizot F. 2003. - Une crémation primaire multiple en fosse au Néolithique final : la tombe-bûcher de Reichstett-Mundolsheim-Souffelweyersheim (Bas-Rhin), in Derwich E. - Préhistoire des pratiques mortuaires, Paléolithique, Mésolithique, Néolithique, Actes du Symposium International, Leuven, 12-16 septembre 1999, Eraul 102, Liège, p. 49-60.

Bourgeois J. et Talon M. 2012. - Les hommes du bateau dans leur temps, in Lehoërff A. (dir.), Par-delà l'horizon : Sociétés en Manche et mer du Nord, il y a 3500 ans, Catalogue de l'exposition du projet Interreg Iva Mers Seas Zeeën « Boat 15510 BC », éditions Somogy, Paris, p. 25-31.

Kliesch F. 2009. - Nonancourt (Eure), future station d'épuration, Rapport de diagnostic, Inrap Grand-Ouest, Service régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, Rouen.

Kliesch F. 2011. - La nécropole de l'âge du Bronze final II-III d'Acquigny au lieu-dit Les Diguets (Eure), in Journées Archéologiques de Haute-Normandie. Harfleur, 23-25 avril 2010, PURH, Mont-Saint-Aignan, p. 25-44.

Kliesch F. 2012. - Grand-Couronne (Seine-Maritime), « Le Petit-Essart - Le Clos Samson », Rapport de diagnostic, Inrap Grand-Ouest, Service régional de l'Archéologie de Haute-Normandie, Rouen.

Lehoërff A. 2012. - Par-delà l'horizon : Sociétés en Manche et mer du Nord, il y a 3500 ans, Catalogue de l'exposition du projet Interreg Iva Mers Seas Zeeën « Boat 15510 BC », éditions Somogy, Paris.

Lenorzer S. 2006. - Pratiques funéraires du Bronze final IIIb au premier âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées :

approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération, Thèse de Doctorat, Université Bordeaux I.

Mahieu E. 1988. - Le dolmen II de San-Sébastien, Communes de Plan-de-la-Tour et Sainte-Maxime (Var), Réflexion sur les pratiques de l'inhumation dans les sépultures collectives provençales, II Etude des restes humain, Gallia Préhistoire, Tome 30, p. 144-148.

McKinley J. 2000. - The Analysis of Cremated Bone, in Cox M., Mays S. - Human Osteology, Greenwich Medical Media, London, p. 403-421.

Peake R. et Delattre V. 1999. - La nécropole de l'âge du Bronze de la Croix de la Mission à Marolles-sur-Seine (Seine-et-Marne), Bulletin de la Société préhistorique française, 96, 1999, p. 581-605.

Vincent DARTOIS
Responsable d'opération - Mission
archéologique départementale de l'Eure
vincent.dartois@cg27.fr

Julie HERNOT
Anthropologue - Mission archéologique
départementale de l'Eure
juliehernot@hotmail.fr

Claire BEURION
Responsable d'opération - Inrap GO
claire.beurion@inrap.fr

